



Préfecture de l'Aveyron
Date de reception de l'AR: 20/10/2023
012-211200571-DE 2023 367-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**

Séance du 19 octobre 2023

A 20h30 , Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel.

Présents : COSTES Michel, FRAYSSE Julien, GAULTIER de KERMOAL François, BLANC Hélène, DRULHE Aurélie, CANIVENQ Jean-Marc, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, FRAYSSIGNES Patrick, BOUSQUET Christophe, ISNARD Claude

Absents :

Excusés :

Représentés : LAGARDE Clarisse représentée par BLANC Hélène, GAYRARD Eléonore représentée par DRUIHF Aurélie, COSTES Geneviève représentée par COSTES Michel

Secrétaire : BLANC Hélène

Date de la convocation : 13 octobre 2023 Effectif du conseil : 15

Déposé en Préfecture : Publié le :

OBJET : ACTION SOCIALE - AIDE SOCIALE

Madame DRULHE annonce que la Commission Actions Sociales s'est réunie le 19 septembre 2023, pour analyser une demande d'aide sociale de secours.

Suite à l'avis favorable de la Commission Actions Sociales, Madame DRULHE propose :

la prise en charge ponctuelle et en partie d'une facture de régularisation de charges pour un montant de 150€ pour aider un foyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 15 voix dont 3 procurations.

DECIDE

- Approuve l'octroi de 150€ d'aides sociales et autorise Monsieur le Maire à prendre en charge ces dépenses par le budget principal de la Commune à l'article 6713. L'aide sera directement versée au bailleur.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits
Monsieur COSTES Michel (Maire)

BLANC Hélène
(Secrétaire de séance)



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télerecours accessible par lien <http://www.telerecours.fr>